

POUR EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ DES FEMMES

Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec Message du 1^{er} mai 1995

1. La société québécoise traverse actuellement une période cruciale de son histoire. Au travers des débats sur l'avenir constitutionnel et sur la réforme des programmes sociaux se profile la revendication d'un nouveau contrat social, d'un autre modèle de développement¹, d'un projet de société
2. La population québécoise ne se méprend pas sur les véritables enjeux du moment: au-delà des préoccupations strictement économiques et politiques, il s'agit bien, soit de mettre en place les mesures qui garantiront à tous de vivre dans la dignité soit, au contraire, de confirmer l'exclusion sociale d'une bonne part des citoyennes et citoyens ainsi que de leurs familles. Les femmes et les hommes du Québec ont fait leur choix pour la première option. Les Commissions sur l'avenir du Québec l'ont bien démontré. Il est révélateur que, devant l'ampleur et la multitude des sujets abordés, les commissaires aient dû si souvent inviter les intervenantes et intervenants à recentrer leur prise de parole sur la question constitutionnelle.
3. À l'approche du Premier Mai, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec désire, pour sa part, joindre sa voix à une revendication qui se fait pressante: la lutte à la pauvreté des femmes. Cette urgence du quotidien fait appel à notre solidarité immédiate en même temps qu'à notre intelligence de ses conséquences sociales. Dans la mesure où notre action demeurera enracinée dans les souffrances que vivent jour après jour beaucoup de nos concitoyennes et concitoyens, serons-nous réellement à même de décider collectivement des moyens et des structures qui rendront possible la pérennité de notre vie en société.

LA PAUVRETÉ DES FEMMES, UN DÉSASTRE SOCIAL

4. La pauvreté des femmes n'est plus à démontrer. Les médias divulguent régulièrement recherches, enquêtes, sondages, reportages montrant les conditions qui leur sont faites, témoignant ainsi de leur vulnérabilité. Aujourd'hui, même dans notre société moderne, elles n'ont toujours pas droit à l'équité salariale, leur revenu moyen étant de 30 % inférieur à celui des hommes². Qui plus est, parmi les personnes travaillant au salaire minimum, 61 % d'entre elles sont des femmes³. Et au Québec, où quatre familles

¹ Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, **Pour un développement solidaire**, Message du 1er Mai 1991, no.2

² Secrétariat à la condition féminine, **Femmes des années 1990. Portrait statistique**, 1993

³ Commission des normes du travail Enquête sur la rémunération autour du salaire minimum, abrégé 1991

monoparentales sur cinq sont dirigées par une femme⁴, les deux tiers d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté⁵.

5. Une telle situation revêt un caractère tragique, pour les femmes elles-mêmes d'abord, pour leurs familles et pour toute la société. Bon nombre de femmes se trouvent ainsi privées des conditions d'une vie décente. Condamnées à subir la pression constante des strictes nécessités, elles sont souvent contraintes à vivre dans des logements insalubres, en proie à l'angoisse, à l'isolement, parfois même à divers troubles psychologiques. Leurs efforts pour se tirer de ces situations avilissantes se butent à toutes sortes d'obstacles, même lorsqu'elles tentent de se prévaloir des programmes gouvernementaux qui leur sont offerts. Elles ne choisissent certes pas de jouer les victimes, mais leur situation crie détresse.
6. Si elles ont des enfants, les femmes aux prises avec la pauvreté portent double fardeau: elles savent que leur situation économique de pauvreté, source de privations et de frustrations, risque fort d'engendrer chez leurs enfants violence, décrochage scolaire, déviation vers la drogue ou la délinquance. L'accès aux bénéfices culturels leur est dramatiquement limité. Une vie sociale ainsi réduite au minimum ne stimule pas la confiance en soi, si déterminante dans la construction d'un avenir personnel et professionnel.
7. Qu'un tel désastre social existe, nul ne peut l'ignorer, ni le tolérer comme un mal nécessaire. Quelle société peut se priver de l'apport de chacun de ses citoyennes et citoyens? Quels principes peuvent justifier qu'un système sacrifie l'épanouissement d'une partie de sa population? Tout compte fait, la sortie obligée de l'appauvrissement du Québec passe par l'élimination de la pauvreté des femmes.

REVENDIQUER, C'EST SUIVRE SA CONSCIENCE

8. Même si la pauvreté des femmes n'est que l'une des facettes d'une crise plus globale qui secoue notre société, elle ne doit pas moins solliciter notre détermination à y mettre fin. Les femmes elles-mêmes ont fait l'effort d'identifier des voies de sortie d'une impasse qui a trop duré. D'ailleurs, s'il est un aspect positif à la crise actuelle, ne faut-il pas le voir dans ce processus de responsabilisation et de solidarisation qui s'exprime de multiples façons?
9. La conscience, dernier rempart de la dignité humaine, s'insurge devant l'inacceptable. Sous peine de perdre leur propre dignité dans un laisser-faire dégradant, des femmes et des hommes se sont mis à l'oeuvre. Aussi avons-nous vu surgir tout un réseau d'organismes qui se donnent pour objectif de transformer les conditions de vie quotidiennes et changer à long terme notre société : cuisines collectives, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, centres d'accueil et de bénévolat, collectifs de femmes immigrantes, associations de femmes autochtones, équipes

⁴ Secrétariat à la condition féminine, Femmes des années 1990. Portrait statistique, 1993

⁵ Deniger M. -A. et M. Provost

d'éducation populaire, associations de défense des droits, comités de logement, etc. Parce qu'ils se sont eux-mêmes conscientisés, les membres de ces groupes se solidarisent avec les femmes, épousant leurs revendications en faveur d'une plus grande dignité humaine.

10. Certes la revendication n'a pas bonne presse en bien des milieux. Toute velléité de revendication est souvent, parfois fort habilement, tuée dans l'œuf. Plutôt formée à privilégier l'obéissance et la soumission, voire la dépendance, la «bonne conscience» en chacun de nous tend à abdiquer, à ne pas se laisser déranger par celui ou celle qui vient briser notre tranquillité. Et pourtant, Jésus n'a-t-il pas enseigné la parabole du juge inique et de la veuve importune qui réclame son droit?⁶ De guerre lasse, le juge cède à la demande persévérante de la veuve. Par cette mise en scène, la parole de Jésus ne nous incite-t-elle pas à prendre au sérieux ces revendications sociales? Ni caprices ni exercices de "lobbying", elles constituent une forme de prière à laquelle Dieu répond. Autrefois à l'écoute de la clameur de son peuple opprimé, il invita Israël à éliminer de chez lui le joug et ainsi laisser naître en son sein une nouvelle société⁷. Aujourd'hui il en appelle à notre responsabilité de femmes et d'hommes pour apporter les changements sociaux qui s'imposent et en finir avec le joug que constitue toute forme de pauvreté.

LA MARCHÉ DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ

11. La première revendication à une pleine humanité se manifeste d'abord dans le sanctuaire qu'est le cœur de chaque personne. Au plus intime de la conscience surgit le désir de vivre debout, non pas isolément mais avec d'autres. De ce sanctuaire, creuset de la conscience sociale, l'aspiration à une plus grande justice peut se faire entendre et s'associer à de justes revendications collectives.
12. Nous, chrétiennes et chrétiens, sommes interpellés jusque dans notre conscience par la Marche des femmes contre la pauvreté, du 26 mai au 4 juin prochain. Avec comme thème "Du pain et des roses", cette vaste coalition québécoise présentera un ensemble de revendications au gouvernement québécois pour sortir les femmes et leurs familles de la pauvreté. Aussi invitons-nous toutes les communautés chrétiennes à s'interroger sur la portée sociale de l'événement et à exprimer leur appui de la manière qui leur paraîtra opportune.
13. La marche populaire est reflet de la conscience d'un peuple, occasion privilégiée de se solidariser avec d'autres et, chemin faisant, de comprendre ce qu'il y a de meilleur dans les aspirations à une vie plus digne de la condition humaine. L'Évangile ne nous présente-t-il pas Jésus lui-même constamment poussé par l'Esprit à marcher avec les femmes et les hommes de son temps? C'est pendant qu'ils faisaient route ensemble que les disciples d'Emmaüs ont pu acquérir une plus grande intelligence des événements qui

⁶ Luc 18, 1-7

⁷ Isaïe 58, 9-10

les concernaient⁸.

14. La Marche des femmes contre la pauvreté a une profonde portée symbolique. Nous y voyons un écho de cette humanité en marche depuis les temps les plus reculés : à Jérusalem au temps de Jésus; aux États-Unis au siècle dernier avec les ouvrières des usines; à TienAnmen avec la jeunesse étudiante et ouvrière. Plus près de nous, à l'Assemblée nationale (autrefois l'Assemblée législative) les femmes du Québec se sont rendues 14 fois pour obtenir le droit de vote: à chacune de ces marches, la voix de la justice s'est manifestée, elle a rendu possible un moment de vérité, et la conscience sociale de l'humanité a grandi.

LE COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC

MEMBRES:

Mgr Pierre Morissette, président évêque de Baie-Comeau
Mgr Raymond Dumais, évêque de Gaspé
Mgr Michel Hakim, éparque des Grecs-Melkites catholiques du Canada
Mgr Brendan ORIEN, évêque de Pembroke

Mgr Gilles Ouellet, archevêque émérite de Rimouski
Mgr Charles Valois, évêque de St-Jérôme

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

M. Pierre-André Fournier, curé de la paroisse St-Roch de Québec
Mme Renée Condé-Icart, Centre haïtien d'action familiale à Montréal
Mme Gisèle Turcot, responsable de formation, Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal
M. Florent Villeneuve, professeur d'éthique sociale à la retraite
M. Daniel Fradette, adjoint au secrétaire général, pour les affaires sociales

⁸ Luc 24, 13-35